

Ordonnance n° 45-2717 du 2 novembre 1945 relative aux actes de décès des militaires et civils " Morts pour la France ".

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	05/11/1945
Juridiction / Nature	ORDONNANCE
NOR / Numéro	45-2717
URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070698

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Les lois des 2 juillet 1915 et 23 février 1922 relatives à la mention "mort pour la France" sont abrogées. [...]

[...] Doit, sur avis favorable de l'autorité visée ci-dessous, porter la mention "mort pour la France" tout acte de décès. 1° D'un militaire des armées de terre, de mer ou de l'air, tué à l'ennemi ou mort de [...] blessures de guerre ; 2° D'un militaire mort de maladie contractée en service commandé en temps de guerre ; 3° D'un militaire mort d'accident survenu en service, ou à l'occasion du service en temps de [...]

[...] Lorsque, pour un motif quelconque, la mention "mort pour la France" n'a pu être inscrite sur l'acte de décès au moment de la rédaction de celui-ci, elle est ajoutée ultérieurement dès que les circonstances [...]

[...]l'intérieur et du ministre du travail et de la sécurité sociale ; Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant Institution[...]

TEXTES VISÉS

Le Gouvernement provisoire de la République française, Sur le rapport du ministre de la justice, du ministre de la guerre, du ministre de la marine, du ministre des colonial, du ministre de l'intérieur et du ministre du travail et de la sécurité sociale ; Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant Institution du Comité français de la libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 juin et 4 septembre 1944 ; Vu l'ordonnance du 9 août 1944 portant rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental, ensemble les ordonnances subséquentes ; Vu les lois des 2 juillet 1915 et 28 février 1922 ; Le conseil d'Etat entendu,

RÉFÉRENCE

ORDONNANCE 45-2717 du 5 novembre 1945, « Ordonnance n° 45-2717 du 2 novembre 1945 relative aux actes de décès des militaires et civils " Morts pour la France ". ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGITEXT000006070698> (consulté le 28 août 2026).